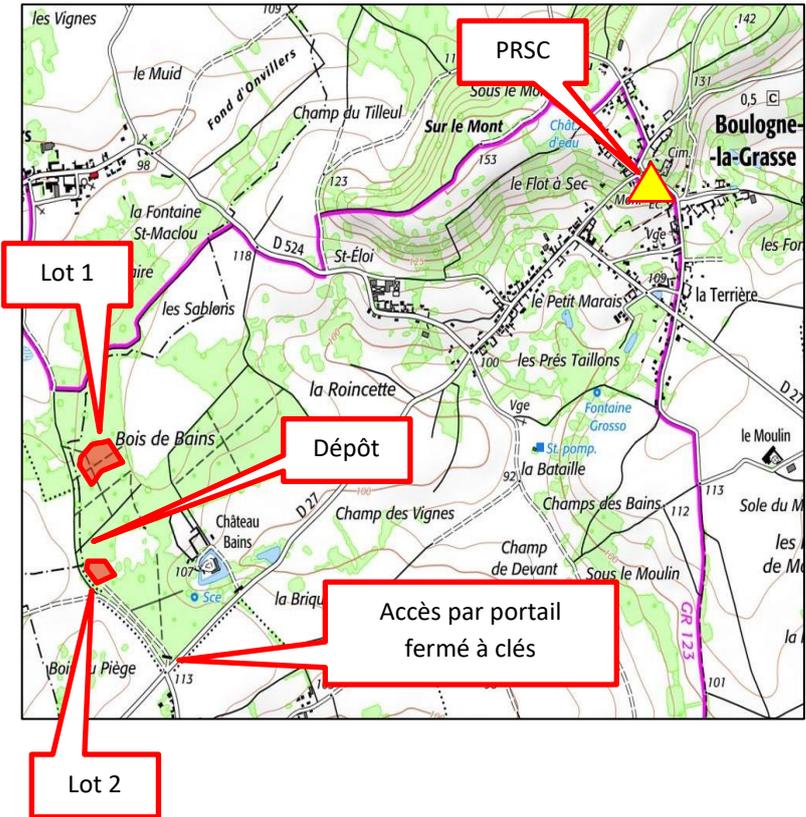


Vente Sur Pied et en Bloc



Propriétaire Monsieur Xavier Flourey
Certification non
Département Oise (60)
Localisation 12 km au sud-ouest de Roye
Commune Boulogne-la-Grasse
Lieu-dit Bois de Bains
Coordonnées GPS (Degrés Décimaux) Longitude : 2.679044°
 Latitude : 49.596908°
Point de Rencontre Mairie de Boulogne (voir ci-contre)
Sécurité conseillé

Essence principale BIBE (bouleau et merisier)
Volume présumé 600 tonnes
Nombre d'arbres
Volume moyen

Nature coupe Coupe totale
Parcelles PSG lot 1 = P6p et lot 2 = P2p
Surface lot 1 = 1,9 ha et lot 2 = 0,6 ha
Limites peinture
Marquage à l'intérieur du périmètre de la coupe
Réserves tous les arbres marqué d'un « R »
Visite Impérativement prévenir M. Tabouret au 06 70 64 29 22
Lot estimé par Expert CEGEB
 Maxime Minotte (sas CEGEB)
 528 rue du Petit Hamel, 76 520 Mesnil Raoul
 Mob : 06 11 96 94 38
 Mel : m.minotte@cegeb.com

Clauses générales EFF/FNB
Conditions particulières des ventes APEX

Essences dominantes	Diamètre moyen estimé	Volume estimé
Bouleau (lot 1)	< 10 cm	600 tonnes
Merisier (lot 2)	< 25-30 cm	

Clauses particulières

Préambule : impérativement prévenir pour toutes visites et interventions Yannick Tabouret au 06 70 64 29 22 et Marco au 06 42 67 64 25

Exploitation : tirage des arbres de bordure et de ceux le nécessitant. Recépage soigné du sous-étage et des places d'abattage. Respect des réserves marquées d'un « R ». Terrain apte à la replantation. Houppiers, purges et taillis font partie de la vente et sont à enlever. Libérer l'accès aux chemins.

Débardage : par terrain sec ou gelé

Stockage : bords de parcelles

Délai d'exploitation : 15 octobre 2021

Délai d'enlèvement : 3 mois après le débardage

Assujettissement à la TVA : non

Paiement : 100 % au comptant

Caution : 25 % du montant de la vente sauf si caution permanente

CVO : payée par l'acheteur pour le compte du vendeur.

« la remise d'une offre suppose l'acceptation des clauses générales et particulières »

L'acquéreur

La caution

